



Agence
Attractivité
Aménagement

ANNEXE AU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 DECEMBRE 2022

ASSEMBLEE GENERALE

8 décembre 2022 – 16 h 00



Agence
Attractivité
Aménagement

ORDRE DU JOUR

- **Rapport d'activité de l'année 2021**
- **Points d'actualité 2022 / Perspectives 2023**



Agence
Attractivité
Aménagement

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2021

□ Adhésion de nouveaux membres : 27 communes, 1 EPCI, 1 Syndicat Mixte

- Nombre de membres passé de 54 à 83.

□ Création de deux activités : ➤ Assistance à maîtrise d'ouvrage – Aménagement rural ➤ Ingénierie « Petites Villes de Demain »



Petites villes de demain
Ensemble, développons nos territoires

En accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement, ce programme concilie les projets de territoire et constitue un outil des opérations de relance et de transition écologique. Il a pour ambition de répondre à l'urgence des nouvelles problématiques sociales et économiques et de participer à l'articulation des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement.

Les communes lauréates du programme PVD en Creuse, bénéficient d'une ingénierie métropolitaine au sein de l'Agence A2.3.

Une organisation inédite de l'ingénierie
Véritable outil de mutualisation au service des élus et des collectivités, il permet de relancer collectivement le fil de la construction de stratégies de développement et de mettre en œuvre les projets opérationnels pour des territoires où il fait bon vivre et entreprendre.

REPUQUE FRANÇAISE
AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES
LA CREUSE le Département

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2021

□ Augmentation des effectifs :

➤ Nombre d'emplois de l'Agence passé de 7 à 19.

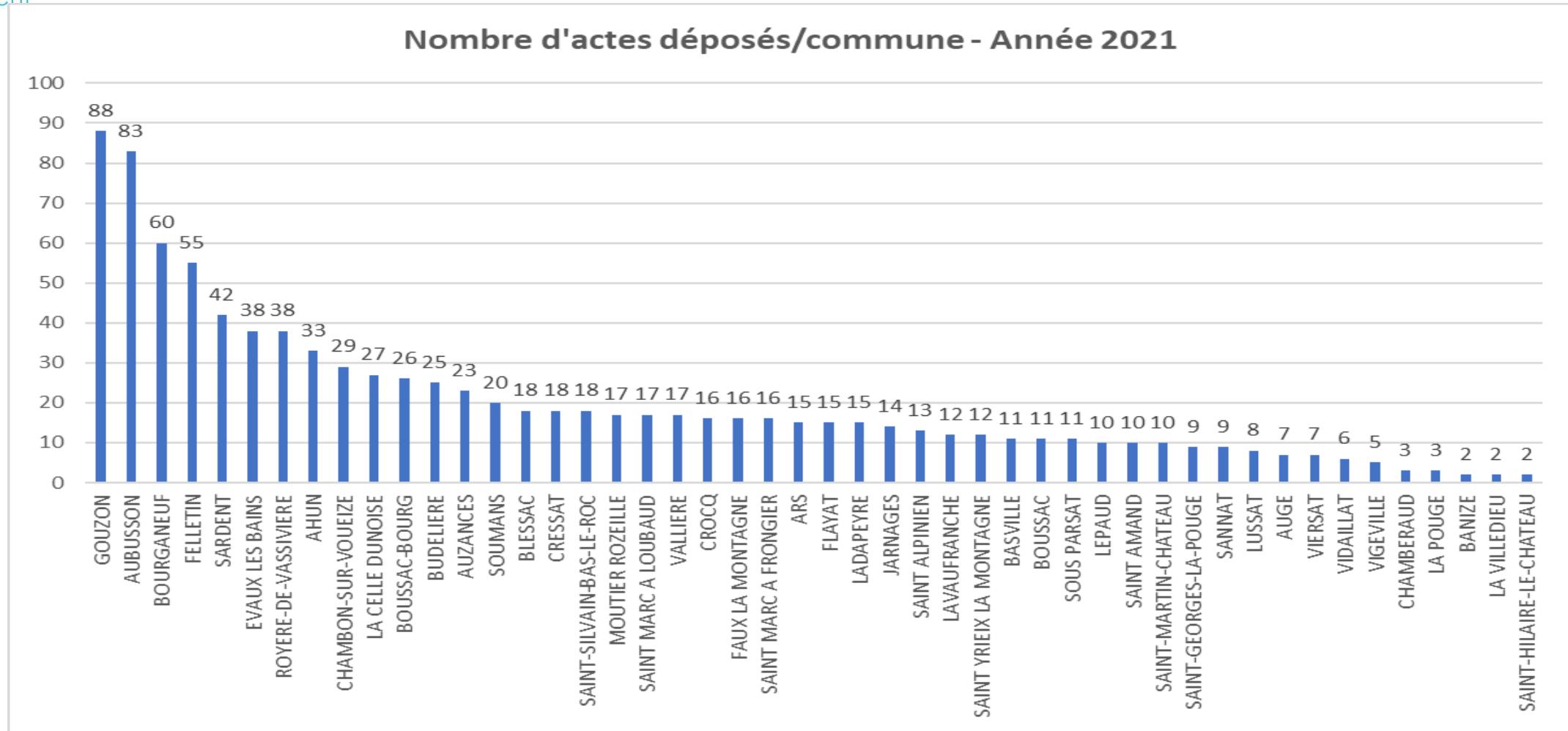
ORGANIGRAMME au 31/12/2021



RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2021

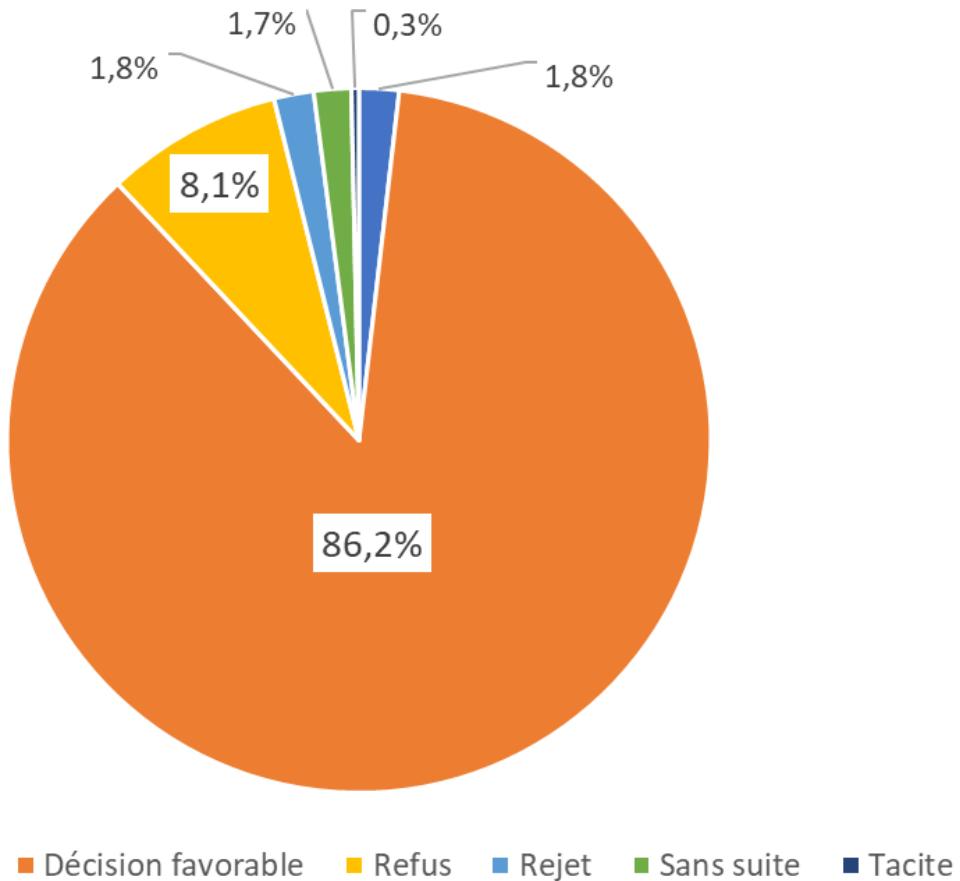
- Centre d'instruction mutualisé des actes d'urbanisme (3 agents au 31/12/2021)
 - au 31 décembre 2021, 48 communes bénéficient de l'offre de service (+1)
 - Faits marquants
 - *Progression du nombre de dossiers déposés : + 23% entre 2021 et 2022*
 - *Adoption d'une nouvelle grille tarifaire en cas de double instruction*
 - *Préparation de la dématérialisation des processus de dépôt et d'instruction des demandes : Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022*

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2021



RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2021

Répartition des décisions en fonction de leur nature



RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2021

2021	<i>Délai légal maximum en jours</i>				
	30	60	90	120	150
<i>Délai moyen de traitement en jours</i>					
CU		50			
DP	18	33			
PA			77	100	
PC		37	54	55	90
PD		24	26		

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2021

□ Projet Alimentaire Territorial (1 agent au 31/12/2021)

- Mise en place des premiers projets opérationnels / Accompagnement de porteurs de projet (Mesure « Alimentation » du plan de relance de l'Etat)
- Création d'un outil de cartographie numérique pour rechercher les fournisseurs de produits alimentaires locaux et adoption d'un slogan : « Mangeons mieux, Mangeons Creuse! » [MMMC](#)



RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2021

- Assistance à maîtrise d'ouvrage – Aménagement Rural (1 agent au 31/12/2021)
 - Création de l'offre de service
 - Au 31 décembre 2021 : 11 conventions d'assistance signées (9 communes)
 - Premiers accompagnements (dans le domaine de la voirie notamment)

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2021

□ Animation « Petites Villes de Demain » (3 agents au 31/12/2021)

- Crédit de l'offre de service (Assemblée générale du 9 décembre 2021)
- Cas unique en France d'organisation d'une animation mutualisée à une échelle départementale
- Sur les 19 communes concernées, 10 étaient membres de l'Agence, 6 ont adhéré en 2021 et 3 en 2022

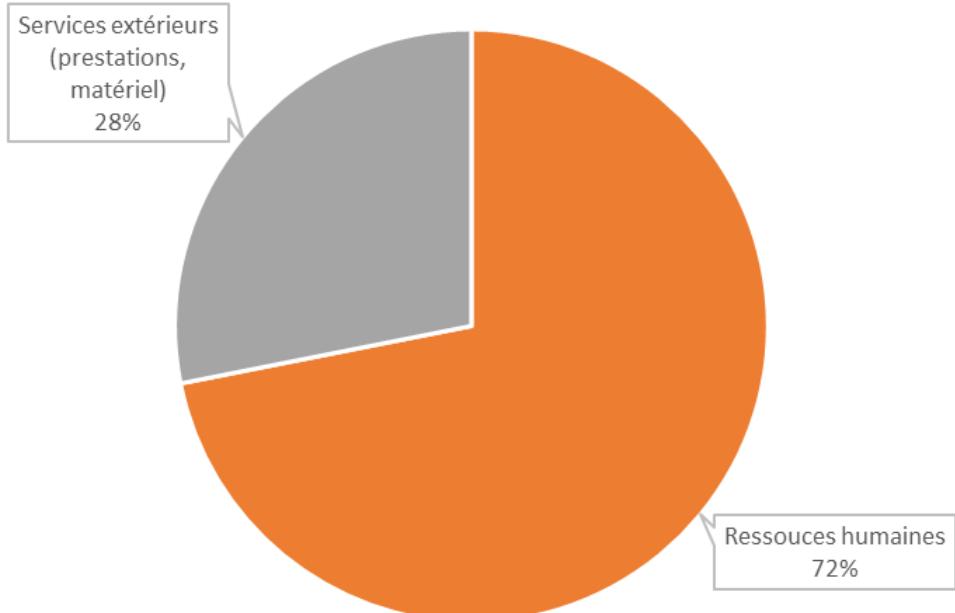
RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2021

□ Finances – Chiffres clés de l'année 2021

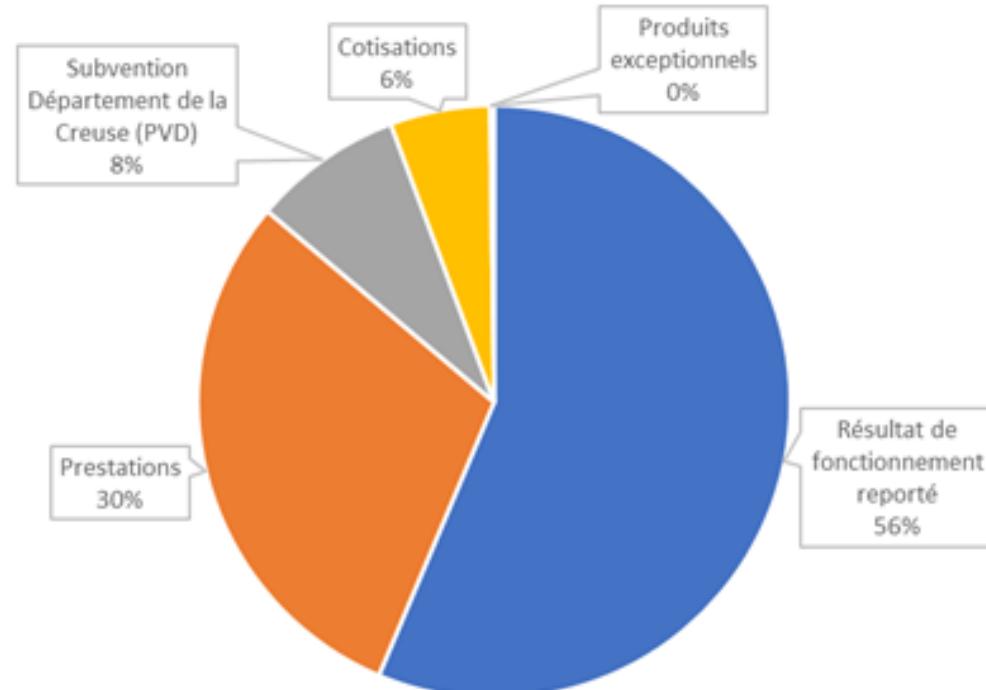
- Budget : Evolution 2021/2020 : +0,2%
 - Section de fonctionnement : 573 102,18€
 - Section d'investissement : 33 000,00€
- Compte administratif : Evolution 2021/2020 : +16%
 - Section de fonctionnement : 402 090,59€
 - Section d'investissement : 19 341,05€

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2021

Répartition des dépenses



Ventilation des recettes



L'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse

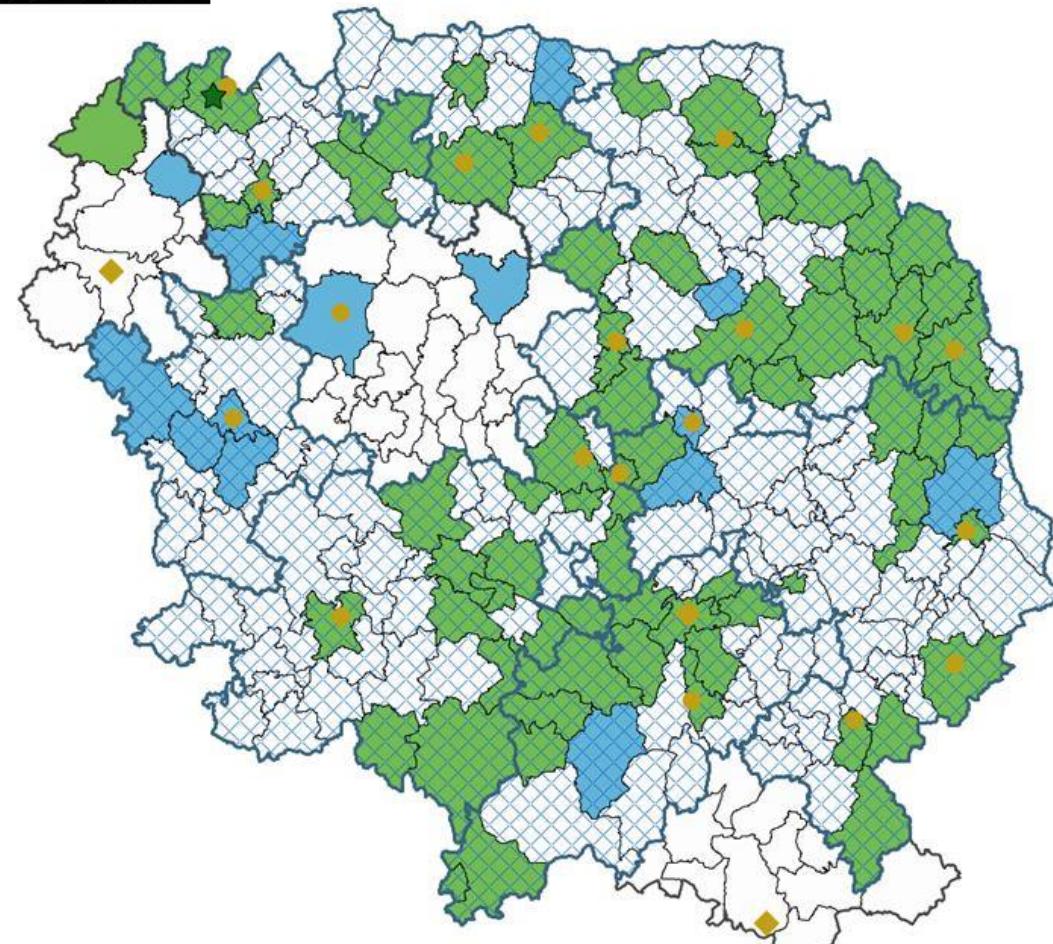
au 1^{er} décembre 2022

MEMBRES DE L'AGENCE

99 membres :

- Conseil départemental
- 90 Communes/256
- 7 EPCI/10
- 1 Syndicat mixte

- Commune membre au 31 décembre 2021
- Commune ayant adhéré en 2022
- EPCI membre
- Syndicat Mixte Valorisation et de Sauvegarde de la Forteresse de Crozant
- Petite Ville de Demain (*mutualisation Agence*)
- Petite Ville de Demain (*hors mutualisation Agence*)

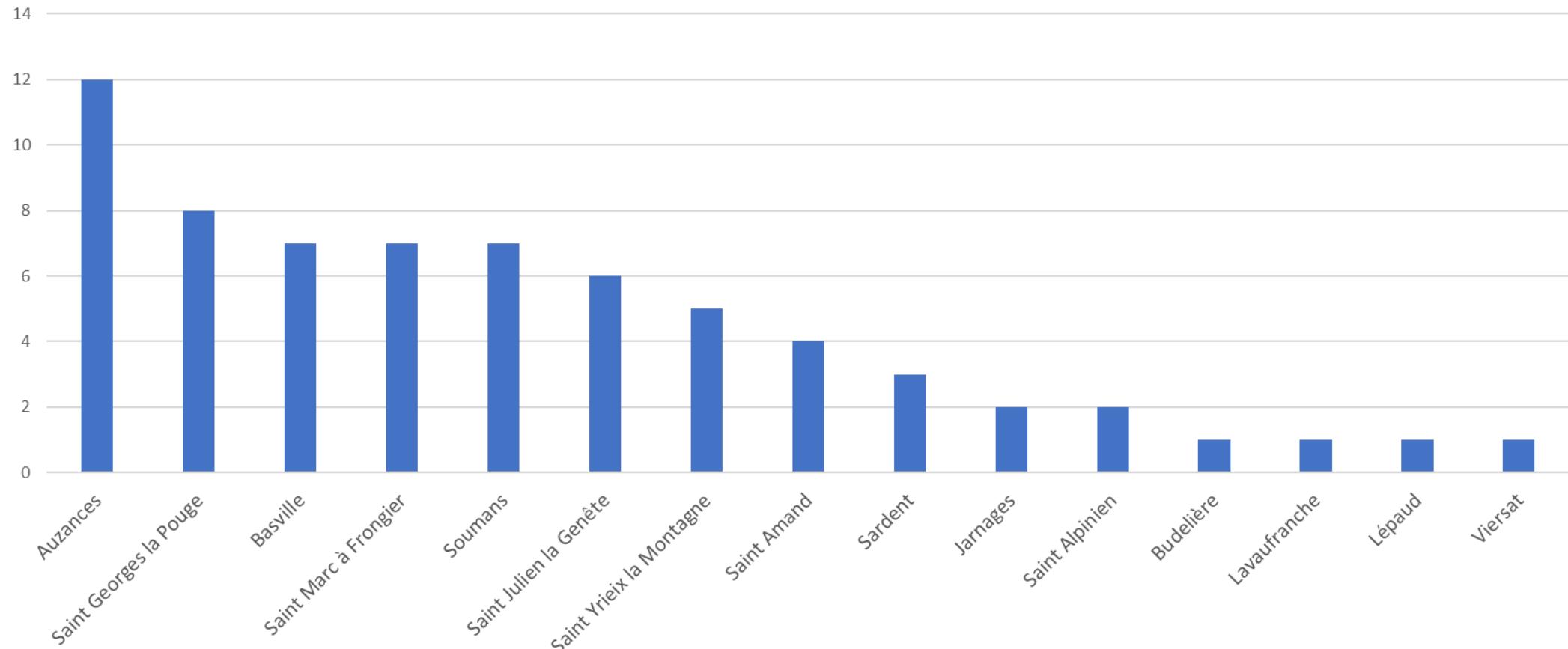


DEMATERIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

- PREMIER BILAN

- Utilisation de la plateforme dématérialisée depuis son ouverture en janvier :
 - Démarrage long / Formation des secrétaires de mairie en février 2022
 - Information des propriétaires réalisée par l'intermédiaire des mairies
 - Sur les 808 dossiers déposés au 30 novembre, seuls 14 l'ont été sur la plateforme (la progression s'est cependant accélérée depuis l'automne)
 - L'utilisation par les mairies est relativement timide (67 échanges réalisés par l'intermédiaire de la plateforme pour 15 communes).

Utilisation de la plateforme dématérialisée (GNAU) au 30 novembre 2022 (Nombre d'échanges)



PERSPECTIVES 2023

Animation « Petites Villes de Demain »

- Fin de la première phase du programme prévue pour le mois de juin 2023
- Elaboration des stratégies communales et mise en œuvre des premières opérations
- Préparation des propositions en vue de la rédaction des conventions d'Opération de Revitalisation Rurale – (Echelle des EPCI)



Agence
Attractivité
Aménagement

PERSPECTIVES 2023

Etude de préfiguration d'un ou plusieurs périmètres de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

- Objectif : Fournir aux EPCI les éléments qui leur permettront de décider de la forme que prendra le déploiement d'un ou plusieurs SCoT en Creuse
- Financement à hauteur de 80% des coûts HT assuré par l'Etat –
Autofinancement assuré par l'Agence (*valorisation d'une partie la dotation exceptionnelle allouée par le Conseil départemental en 2020*)
- Prestataire choisi : Auddicé Urbanisme – Durée de l'étude : 12 mois
- Nécessité de renforcer le volet « Sensibilisation des élus »
- Premières sollicitations à prévoir dans le courant du premier trimestre de l'année 2023

PERSPECTIVES 2023

Etude d'évaluation des besoins des collectivités en matière d'usages du numérique

➤ Objectifs :

- Inventorier les pratiques actuelles des collectivités en matière de numérique et recueillir leurs éventuels besoins en la matière
- Identifier les offres de services, les outils, les équipements et les process qui pourraient donner lieu à une mise en œuvre dans un cadre partenarial
- Formuler des propositions de scénarii à cet effet
- Définir les moyens (humains, techniques, numériques, financiers) à dédier en face des propositions qui seront formulées

PERSPECTIVES 2023

Etude d'évaluation des besoins des collectivités en matière d'usages du numérique

- 1 agent affecté au suivi de cette étude
- Financement à hauteur de 100% par l'Agence (*valorisation d'une partie de la dotation exceptionnelle allouée par le Conseil départemental en 2020*)
- Prestataire choisi : ON-X SAS – Durée de l'étude : 4 mois
- Premières sollicitations à prévoir dans le courant du premier trimestre de l'année 2023

PERSPECTIVES 2023

Poursuite du Projet Alimentaire Territorial pour la Creuse

- 1 agent affecté à ce projet – Fin des financements de l'Etat au 31 décembre 2022
- Proposition formulée pour poursuivre la démarche au vu des résultats obtenus : **Financer collectivement le poste** (Besoins estimés à 65 000€/an)
 - Conseil départemental : 40%
 - Agence : au travers d'une cotisation des EPCI et de la contribution des communes qui souhaiteraient être accompagnées pour développer la consommation de produits locaux dans leur cantine scolaire : 45%
 - Autres partenaires financiers (Etat, Région) : 15 %

PERSPECTIVES 2023

Poursuite du Projet Alimentaire Territorial pour la Creuse

- Rencontre des Présidents d'EPCI le 10 octobre 2022
- Invités à faire connaitre leur intention quant à une adhésion payante en 2023 afin de soutenir l'animation du Projet (courrier du 22 novembre 2022)



PERSPECTIVES 2023

Adaptation de l'offre de service « Assistance à maîtrise d'ouvrage »

- Après 18 mois de mise en œuvre :
 - 46 communes
 - 3 agents depuis le 1^{er} février 2022
- Répondre aux demandes complémentaires formulées par quelques communes
- Adaptabilité de l'offre vis-à-vis des situations particulières :
 - Précision et extension des thématiques d'intervention
 - Offre de mission « à la carte »
 - Adaptation en conséquence de la grille tarifaire



Adaptation de l'offre de service « Assistance à maîtrise d'ouvrage »

Offre actuelle – Toutes thématiques

ASSISTANCE PRE-OPERATIONNELLE

Conseils, étude de faisabilité

<40 K€	de 40 K€ à 200 K€	>200 K€
1 500 €	3 000 €	5 000 €

ASSISTANCE OPERATIONNELLE

Conception du projet, programmation , rédaction cahier des charges (*choix du maître d'œuvre*), suivi de l'opération, parfait achèvement des travaux

<40 K€	de 40 K€ à 100 K€	>100 K€
0 €	3 000 €	7 000 €

Adaptation de l'offre de service « Assistance à maîtrise d'ouvrage »

A compter du 1^{er} janvier 2023

- En matière de voirie :
 - Distinction entre les programmes d'entretien et les projets d'ampleur
 - Mention expresse quant aux ouvrages d'art
 - Création d'une prestation spécifique (analyse de trafic)

Adaptation de l'offre de service « Assistance à maîtrise d'ouvrage »

A compter du 1^{er} janvier 2023

- En matière de réseaux et équipements
 - Assistance pour le choix d'un maître d'œuvre pour les opérations d'investissement sur les réseaux d'eau (pluviales et eaux usées) suite à un diagnostic réglementaire
 - Réalisation d'un schéma communal de défense contre l'incendie

Adaptation de l'offre de service « Assistance à maîtrise d'ouvrage »

A compter du 1^{er} janvier 2023

- **Précision sur l'assistance en matière d'aménagement d'espaces publics.**
Celle-ci concerne les travaux :
 - d'aménagement de cimetière,
 - de création de lotissement,
 - de mise en valeur d'espaces naturels ou de loisirs

Adaptation de l'offre de service « Assistance à maîtrise d'ouvrage »

A compter du 1^{er} janvier 2023

- Indication des missions assurées à titre gracieux dans le cadre d'une adhésion
 - ½ journée de chef de projet/an pour l'une ou l'autre des missions suivantes :
 - Mission de conseil simple permettant de définir le besoin
 - Avis ou préconisation simple
 - Analyse de trafic routier (1 point analysé),

Adaptation de l'offre de service « Assistance à maîtrise d'ouvrage »

A compter du 1^{er} janvier 2023

ENTRETIEN VOIRIE

Inventaire, analyse, élaboration du programme, suivi des études, passation des marchés, suivi de chantier

<40 K€	de 40 K€ à 200 K€	>200 K€
1 500 €	3 000 €	5 000 €

Analyse trafic (*par point*) : 400 €



Agence
Attractivité
Aménagement

Adaptation de l'offre de service « Assistance à maîtrise d'ouvrage »

A compter du 1^{er} janvier 2023

AUTRES THEMATIQUES (Création et aménagement de voirie, réseaux, bâtiment, aménagement d'espaces publics)

	<40 K€	40 K€ à 200 K€	>200 K€
Etude de faisabilité		3 000 €	5 000 €
Phase "programme"		2 000 €	5 000 €
-> Choix du maître d'œuvre			
Phase "Etudes"	1 500 €	500 €	1 000 €
(Suivi maître d'œuvre)			
-> Passation des marchés de travaux			
Phase "Travaux"		500 €	1 000 €
(Suivi chantier)			
-> Parfait achèvement des travaux			
Réalisation d'un Schéma communal de défense incendie		3 000 €	

QUESTIONS DIVERSES

- Prochaine échéance :
 - Assemblée générale programmée pour le jeudi 22 juin 2023